

**Administration communale
d'Ixelles
Service Urbanisme
Chaussée d'Ixelles, 168**

B – 1050 BRUXELLES

Bruxelles, le

V/Réf : 7/PU 7449
N/Réf : AVL/KD/XL-2.283/s.353
Annexes : 2 plans

Messieurs,

Objet : IXELLES. Chaussée de Wavre, 129-131.
Aménagement du niveau des combles en deux appartements.

En réponse à votre lettre du 18 août 2004, en référence, reçue le 25 août, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance que, en sa séance du 8 septembre 2004, et concernant l'objet susmentionné, notre Assemblée a émis un avis défavorable.

La demande vise l'affectation de combles en deux logements, respectivement de une et de deux chambres. La Commission s'interroge sur l'intérêt de cette modification alors que la terrasse projetée en façade avant est totalement inutilisable vu son accès limité à une hauteur de 73 cm..

La zone 'habitable' ne présentant pas les garanties de qualité de logement requises, la demande des pompiers d'aménager la terrasse comme accès ne semble pas opportune.

Veillez agréer, Messieurs, l'expression de nos sentiments distingués.

A. VAN LOO
Secrétaire

J. DEGRYSE
Président

C.c. : A.A.T.L. – D.M.S., A.A.T.L. – D.U.